



AMICALE DE PÊCHE DE ROESCHWOOG
FONDÉE EN 1978

PROTOCOLE SANITAIRE

Roeschwoog, le 15/04/2021

Ami(e)s pêcheurs,

La carte de pêche du lot Hochwald sera délivrée de 2 manières :

Format papier

-Mai/Juin : vente et remise lors des journées d'ouverture entre 9h et 11h (lieu: abri de l'étang Hochwald)

-Juillet/Août : vente et remise sur prise de rendez-vous uniquement (tel au 06 35 63 40 98)

Format électronique www.roeschwoog.fishing/carte-de-peche/

E-Carte de pêche téléchargeable sur smartphone

Protocole sanitaire en vigueur :

- Pour la vente et remise des cartes de pêche sur place (lieu: abri de l'étang Hochwald), le port du masque est obligatoire. Cependant, une fois sur votre poste de pêche installé(e), le masque pourra être retiré.
- Places limitées à 6 pêcheurs par berge.
- Distance idéale entre 2 pêcheurs 4/5 mètres.
- Aucun prêt de matériel.
- Respect de la propreté des lieux (évacuez tous vos déchets).

En cas de confinement ou autres directives gouvernementales interdisant la pêche, sa pratique sera à nouveau suspendue jusqu'à nouvel ordre. Pour vous tenir informé(e) des dernières dépêches, je vous invite à consulter régulièrement notre site internet www.roeschwoog.fishing/

Pendant l'exercice de la pêche vous vous trouvez sur la propriété d'autrui, qu'il convient de respecter et de ne pas occasionner de dégâts, ni aux berges, ni aux plantes. Le contrôle du port de la carte de pêche sera effectué par les membres du comité de l'APR.

Comptant sur votre entière coopération.

Le Président de l'A.P.R.

Yves WEBER